

AYA - Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie

15, Chemin de la Vi-Longe - CH - 1213 Onex / Genève - CCP 17-55066-2

Quelques brèves concernant l'Amazonie et les Indigènes du Brésil

AYA Info - No 63

Genève, le 29 août 2011

"AYA Info" est en ligne sur quatre sites Internet : <http://www.terrabrasilis.ch> > Aya Info, <http://www.humanitaire.ws>
> Rubriques > AYA; <http://www.okamag.fr/> > Nouvelles de nos frères d'ailleurs et <http://mci.fgc.ch/mci/> > actualités

CIMI : Rapport sur la violence contre les peuples indigènes en 2010

"En 2010, le gouvernement a ignoré constamment les peuples indigènes, leurs appels, leurs protestations, leurs projets de vie. Il a foulé aux pieds leurs droits et a failli dans la protection de leurs communautés. Belo Monte, établi dans l'illégalité, la force et la négation du dialogue avec les peuples atteints, est peut-être le plus emblématique, mais il est seulement un parmi tant d'autres cas".* C'est ainsi qu'est présenté le rapport 2010 sur la "Violence contre les peuples indigènes au Brésil" publié par le Conseil Indigéniste Missionnaire – CIMI, l'organe de la Conférence Nationale des Evêques du Brésil – CNBB chargé des questions indigènes. Le rapport a été présenté le 30 juin, à Brasilia, au siège de la CNBB. Dans le domaine de la "violence contre la personne", les enquêteurs ont relevé 60 assassinats d'indigènes, soit le même nombre qu'en 2009 et 2008. Dans le domaine de la "violence par omission des pouvoirs publics", il y a eu 92 cas de mortalité infantile (16 cas en 2009). Ils ont noté également 92 cas de "violence contre le patrimoine" : invasions, l'exploitation illégale de ressources de Terres indigènes (87 cas en 2009). Les deux États du Mato Grosso et Mato Grosso do Sul concentrent une part importante de la violence : 25% des cas de "violence contre le patrimoine"; 95 % des 1'705 cas de "violence contre la personne" et 35% des 42'958 victimes de la "violence par omission des pouvoirs publics". L'enquête a été coordonnée par Lúcia Helena Rangel, anthropologue à la Faculté des sciences sociales de l'Université Pontificale Catholique de São Paulo.

* L'ouvrage hydroélectrique sur le rio Xingu.

Pour en savoir plus (en portugais), les rapports du CIMI depuis 2003 : <http://www.cimi.org.br/site/pt-br/?system=publicacoes&cid=30> > Relatório de Violência

Rencontre de leaders amazoniens sur les changements climatiques

Les représentants des organisations indigènes des neuf pays amazoniens (Bolivie, Brésil, Colombie, Equateur, Guyana, Guyane française, Pérou, Venezuela et Suriname) se sont réunis, à Manaus du 15 au 18 août, pour un 1er sommet sur les "Savoirs ancestraux, peuples et vie pleine en harmonie avec la forêt". Les 150 leaders ont débattu des changements climatiques et des propositions communes à formuler à la veille des importantes réunions internationales sur l'environnement qui doivent se tenir à la fin de cette année et en 2012; par exemple la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement - Rio+20, prévue à Rio de Janeiro en juin 2012. Le document final appelé "Mandat de Manaus" aborde quatre points :
1.- Les territoires de pleine vie pour le refroidissement planétaire. Les forêts et les terres des peuples amazoniens sont des refuges de vie, des barrières effectives à la déprédation. Elles doivent être protégées...
2.- Réduction des Emissions de gaz à effets de serre pour cause de Déforestation et de Dégradation des forêts – REDD. Ce processus onusien controversé a pour objectif d'aider – en leur versant des indemnités - les pays en développement à conserver leurs forêts. Les organisations indigènes demandent des garanties avant la mise en place du processus. Elles recommandent aux communautés indigènes de ne pas s'engager dans le système avant que les accords internationaux soient totalement clairs et appliqués.
3.- Unité entre les savoirs ancestraux et la survivance de la biodiversité. Les savoirs ancestraux sont profondément liés à la conservation productive de la nature. Pour les organisations indigènes, ils constituent un patrimoine naturel et intellectuel collectif conservé depuis des millénaires et transmis de génération en génération. Elles en refusent la commercialisation. Elles demandent notamment la protection des territoires indigènes qui sont le support de ces savoirs.
4.- Rio+20. Les organisations indigènes veulent faire entendre leur voix lors de cette importante conférence. Entre autres, elles proposent la création d'une Cour internationale environnementale indépendante, avec des espaces de participation des peuples indigènes, eux qui sont les plus affectés par les crimes environnementaux.

Pour en savoir plus, sur la déclaration finale (en français) :

<http://www.coica.org.ec/cumbre2011/cumbreForm/Frances-Mandato.pdf>

Un poste de protection des indiens isolés est saccagé à la frontière du Pérou

À la fin du mois de juillet, des indigènes Ashaninka informent, par radio, la Fondation Nationale de l'Indien – FUNAI, que le poste du Front de Protection Ethno – environnemental - FPE de Envira, situé sur les rives du rio Xinane avait été saccagé par des trafiquants de drogue en provenance du Pérou. Ce poste est chargé de la protection des indigènes vivant en groupes isolés dans cette région de l'État d'Acre difficile d'accès, proche de la frontière péruvienne. Le 3 août, une opération de police a permis d'arrêter un narcotrafiquant. Le 5 août, l'équipe du FPE est retournée sur place. Elle a retrouvé du matériel de la base et une flèche identifiée comme appartenant au groupe d'indiens isolés photographiés pour la première fois en mai 2008 par la FUNAI. La présence de narcotrafiquants armés dans cette région connue pour abriter des groupes indigènes isolés inquiète. Le 9 août, la FUNAI a constaté que les maisons et les plantations du groupe d'indiens isolés, photographiés pour la première fois en février dernier, étaient en bon état, mais ne dit pas en avoir vu les habitants. Le 11 août, elle a annoncé des mesures pour une plus grande surveillance de la frontière. Il faut souligner comment le simple "choc microbien" consécutif à un contact avec les "Blancs" peut se révéler mortel pour ces indiens. Le 17 août, l'ancien chef de poste de la FUNAI, José Carlos Meirelles a critiqué la manière dont les forces de police ont conduit leur opération au début du mois. Selon lui, les trafiquants sont toujours présents aux environs de la base. Parlant des indiens isolés "*Ce seront eux, une fois de plus, qui payeront le prix fort de l'invasion de leurs terres par des trafiquants*". Survival international a lancé une campagne à propos de cet événement.

Pour en savoir plus, en français : <http://www.survivalfrance.org/actu/7576> et

<http://www.survivalfrance.org/actu/7591> / en portugais : et <http://altino.blogspot.com/2011/08/nao-da-mais-pra-esperar-calado.html>

La superposition de la TI Yanomami avec la Flona Amazonas pose problème

En 1989, un décret du président Sarney a créé la "Floresta nacional do Amazonas" - Flona Amazonas, d'une superficie de 15'731 km². Une "Forêt nationale" - il en existe plus de 70 dans le pays – jouit d'une protection particulière. Elles sont sous la surveillance de l'Institut Chico Mendes de Conservation de la Biodiversité – ICMBio. La Flona Amazonas se situe dans la Terre Indigène Yanomami (TIY) démarquée en 1992. Le décret d'homologation de la TIY n'a pas annulé le décret de 1989. Il y a donc superposition, jamais corrigée et oubliée de beaucoup, de deux aires protégées de statuts différents. Le statut des "Terres indigènes" accorde aux seuls peuples indigènes qui l'occupent le droit de gérer leur terre. Le statut de "Forêt nationale" permet l'exploitation des ressources par des tiers. Ainsi, à la superposition, s'ajoute une incompatibilité entre les deux statuts. La réglementation en vigueur prévoit, pour chaque Flona, la constitution d'un "Conseil consultatif" dans lequel sont représentés les acteurs intéressés, en particulier les peuples indigènes vivant dans cette forêt. Depuis la fin de 2010, l'ICMBio veut constituer un tel Conseil pour la Flona Amazonas. Des réunions d'information ont déjà eu lieu en février dernier à Santa Isabel do Rio Negro et à Barcelos. Récemment, il a invité les entités concernées à participer à une rencontre prévue à Barcelos ce 30 août. Le 12 août, l'Hutukara Associação Yanomami – HAY a adressé un courrier à la cheffe de la Flona Amazonas. Manifestement, compte tenu du contexte, les responsables de l'HAY ont assimilé la constitution de cet organe avec la création de la Flona Amazonas dont ils ne veulent pas : "*Nous réaffirmons que la TIY n'a pas besoin de superposition, de création de Flona. Elle a besoin que le Gouvernement fédéral la défende des envahisseurs du passé et du présent et garantisse la protection territoriale permettant ainsi que les Yanomami et les Ye'kuna survivent avec leur mode de vie et de culture.*" De son côté, l'Institut Socioambiental – ISA a décliné l'invitation pour participer à la réunion du 30 août. Il en explique les raisons dans une lettre du 22 août. Pour ISA, le Conseil consultatif ne doit pas être créé. Il propose la révocation de la Flona Amazonas. De son côté, l'association "Service et coopération avec le peuple Yanomami – SECOYA" doit définir la position qu'il entend adopter lors de cette rencontre du 30 août.

Pour en savoir plus (en portugais) : http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/decreto/1980-1989/D97546.htm , <http://www.hutukara.org/organizacao-yanomami-protesta-contra-criacao-de-unidade-de-conservacao-em-sua-terra.html> et http://www.hutukara.org/images/stories/Resposta_ISA_ICMBio_Flona_Amazonas-PDF.pdf / http://www.secoya.org.br/index.php?option=com_content&view=article&id=98:reuniao-publica-da-flona-amazonas-icmbio&catid=4:noticias&Itemid=29